

GAMMARTH IMMOBILIERE

SA au capital social de 1 000 000 DT
Rue du Lac d'Annecy- Passage du Lac Malawi
Immeuble AL KARAMA HOLDING
Les berges du lac Tunis 1053
MF: 425194L/P/M/000
TEL :+ 216 71 960 100 - +216 98 910 000
Fax : +216 71 962 175
www.gammarth-immobiliere.tn
Contact@gammarth-immobiliere.tn

Avis de Vente au plus offrant A.O N° 01/2018

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de la Société «LES HIRONDELLES » <u>D'un (01)</u> terrain abritant l'Ex Hôtel Le Continental sis à **TOZEUR** (en Lot unique) :



- Terrain sous forme d'un îlot trapézoïdal avec un bâtiment R+1au dessus (Ex Hôtel)
- Superficie du Terrain : 23.000 m² environ
- Superficie couverte : 8.500 m² environ
- Titres Fonciers: 1316 Tozeur et 1496 Tozeur
- Adresse: Avenue Aboul El Kacem Chabbi Tozeur, au sud du centre ville et donnant directement sur la palmeraie de Tozeur

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobilière.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Situation du Bien immeuble: Le terrain donne sur l'axe principal et touristique de la ville de Tozeur, Avenue Aboul Kacem Chabbi, reliant le centre de la Médina à la zone touristique et situé à proximité du musée « Dar Chraït ».

Il est limité du côté Sud par une voie touristique et la palmeraie de Tozeur, du côté Est par la route touristique qui mène vers "Bled el Hadhar" le Zoo et du côté Ouest par l'Ecole Hôtelière de Tozeur.

Les biens objets de la cession seront cédés **libres de tous droits ou hypothèques**. Ils relèvent de la propriété de la société de promotion immobilière **«Les Hirondelles »** société confisquée propriété de l'Etat tunisien.

Les bâtiments ont subi des effets de dégradations.

La vente porte sur les biens immobiliers, dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objet de la cession sont invitées à s'assurer, le cas échéant, de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession. Gammarth Immobilière et la Société les Hirondelles garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du **02 Janvier au 14 Février 2018**. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de deux cent dinars (200 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie Objet : Participation à l'Appel d'Offres n°01/2018 «A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé forfaitairement à **Soixante dix mille dinars (70 000 DT).**

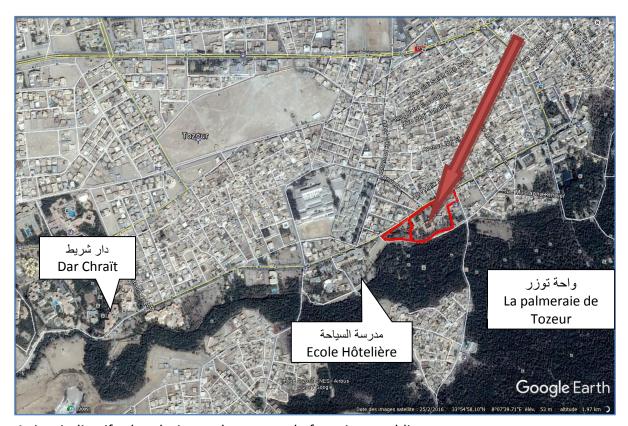
La date limite de remise des offres est fixée au **Jeudi 15 Février 2018 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216.71.960.100, +216.73.369.037 ou +216.98.910.000). **GI**

Vue par satellite du terrain objet de la cession sis à Tozeur 33°54'57.73"N, 8° 7'55.49"E





A titre indicatif selon droits et photos google fournis au public.